

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 11 janvier 2016 à 20h00.

Sont présents : Alain Lachapelle Marianne Denicourt
 Jasmin Michaud Julien Montreuil-Côté
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 1 personne est présente dans la salle.

Ouverture de la séance

2016-01 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2016-02 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2016-03 Lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2016-04 Autorisation du paiement des dépenses incompressibles 2016

Attendu que dans l'enveloppe du budget, certaines dépenses sont dites incompressibles à cause des engagements financiers de la municipalité ou parce qu'elles sont liées à son fonctionnement;

Attendu que le ministère des Affaires municipales recommande d'adopter, au début de l'exercice financier, une résolution autorisant le maire et la directrice générale à effectuer le paiement de ces dépenses incompressibles;

En conséquence, il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le maire, ou le pro-maire, et la directrice générale, ou l'adjointe, soient autorisés à faire le paiement des dépenses incompressibles suivantes au cours de l'exercice financier 2016 : le salaire des élus, des employés municipaux ou autres salaires, les contributions de l'employeur ou bénéfiques sociaux et les remises aux gouvernements, les contrats déjà signés ainsi que les comptes d'Hydro-Québec, Telus, Fonds d'information sur le territoire, l'immatriculation des véhicules, les frais de postes, les droits à la Commission des transports du Québec, les abonnements aux revues de la bibliothèque, la centrale d'alarme 911, ainsi que les dons selon la liste soumise pour 2016.

2016-05 Accepter les comptes du mois de décembre 2015

La liste des comptes du mois de décembre est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de décembre au montant de 139,795.22\$ et en autorise le paiement.

2016-06 Renouvellements et factures de janvier 2016

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité de renouveler les abonnements à Québec Municipal 91.98\$, Presse Commerce 281.13\$, les adhésions à Créneau Écoconstruction 200\$, Fédération Canadienne des Municipalités 227.25\$, l'Association des directeurs municipaux du Québec 496.69\$, le contrat d'entretien et soutien logiciels de PG Solutions 4,104.60\$, d'en autoriser le paiement, ainsi que la facture de la SADC 300\$ pour l'entente de collaboration Habitation Durable.

Avis de motion avec dispense de lecture – règlement # 2016-290 concernant l'interdiction d'épandage

Ghislain Blais donne un avis de motion avec dispense de lecture de la présentation pour adoption du règlement # 2016-290 concernant l'interdiction d'épandage.

2016-07 Délégation du pouvoir d'engagement d'employés

Considérant que le conseil peut, conformément à l'article 165.1 du Code municipal, déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité qui n'est pas un salarié le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié;

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal délègue à la directrice générale le pouvoir d'engager tout employé, au besoin, selon l'échelle salariale en vigueur. La liste des personnes engagées devra être déposée lors d'une séance du conseil qui suit leur engagement.

2016-08 Engagement d'un employé sur appel

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'engager M. Sébastien Morin comme employé sur appel pour le déneigement, selon l'échelle salariale en vigueur.

2016-09 Demande d'autorisation – Corporation des Sports et Loisirs

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser la Corporation des Sports et Loisirs à utiliser le traceur à piste de ski de fond appartenant à la Municipalité et de tracer une piste de ski de fond sur les terrains municipaux situés derrière le centre communautaire.

2016-10 Demande de soutien financier – Corporation des Sports et Loisirs

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 500\$ à la Corporation des Sports et Loisirs de Saint-Valérien pour le financement des rabais accordés aux familles pour les activités parascolaires, dans le cadre de la Politique Familiale.

Correspondance

2016-11 Transfert de droits de passage et d'utilisation

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien autorise le transfert des droits de passage et d'utilisation décrits dans la convention de propriété superficielle, intervenue entre la Coopérative de câblodistribution de l'Est du Québec et la Municipalité, à DéryTélécom, dans le cadre du processus de vente des actifs de la Coopérative à cette compagnie.

2016-12 Paiement des intérêts pour l'emprunt du camion incendie

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 2,215.98\$ à la Financière Banque Nationale pour le paiement des intérêts de l'emprunt camion incendie dus le 12 février 2016.

2016-13 Indexation des salaires et contrats et modification des annexes A et C

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'indexer de 1% les salaires des employés saisonniers, des élus, les contrats de brigadier scolaire, de fixer la compensation de la responsable de la bibliothèque à 200\$ par mois, rétroactif au 1^{er} janvier 2016 et de modifier l'annexe C du manuel des employés tel que soumis et d'en appliquer les dispositions modifiées.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 21h40 par Jean-François Beaulieu et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire